



60 ans
d'Histoire

NOTE D'OPÉRATION AUGMENTATION DE CAPITAL



L'Histoire d'un Avenir



60 ans
d'Histoire

NOTE D'OPÉRATION AUGMENTATION DE CAPITAL

A decorative line graph in the bottom left corner, consisting of several thin blue lines with circular markers at various points, trending upwards from left to right across the page.

L'Histoire d'un Avenir



60^{ans}
d'Histoire

Société Anonyme au capital de 176 000 000 dinars divisé en 35 200 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Avenue Mohamed V – 1001 – Tunis

RNE : 123L

Tél : 71 831 000 Fax : 71 830 152

Site Web : www.bna.tn

Note d'opération relative à l'augmentation de capital de la BNA de 176 000 000 dinars à 320 000 000 dinars

Nombre de titres à émettre :

- 28 160 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix d'émission de 12D
- 640 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement

Responsable de l'information :

M. Ahmed BEN MOULEHEM

Directeur du Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la performance

Tél:71 830 513 Fax:71 830 255

Intermédiaires en bourse chargés de l'opération :



Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél: 71 139 500 Fax: 71 656 299



Green Center Bloc C 2ème étage Rue du
Lac Constance, Tunis
Tél: 71 137 600 Fax: 71 960 903

Flash sur l'opération d'augmentation de capital de la BNA

Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 06/03/2019 a décidé d'augmenter le capital de la Banque Nationale Agricole « BNA » d'un montant de 144 000 000 DT pour le porter de 176 000 000 DT à 320 000 000DT en deux opérations simultanées de la manière suivante :

1- Augmentation de capital par souscription en numéraire

Le capital social sera augmenté de 140 800 000 DT par la création de 28 160 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et par compensation des créances de l'Etat Tunisien.

La compensation des créances revenant à l'Etat Tunisien sera effectuée par l'émission de 14 145 648 actions nouvelles. Le reliquat des actions, soit 14 014 352 actions seront souscrites par les anciens et les nouveaux actionnaires.

Le montant de l'opération d'augmentation de capital s'élève à 337 920 000 DT dont 169 748 000 DT à libérer par compensation des créances revenant à l'Etat Tunisien et 168 172 000 DT à lever sur le marché financier :

(en mDT)

	Conversion des dotations de l'Etat Tunisien	Souscription en numéraire	Total
Valeur nominale	70 728	70 072	140 800
Prime d'émission	99 020	98 100	197 120
Total	169 748	168 172	337 920

■ Caractéristiques :

- Nombre d'actions: 28 160 000 actions à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 DT
- Prix d'émission de l'action : 12 DT
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Catégorie : Action Ordinaire

■ Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de douze dinars (12DT) l'action soit la valeur nominale de l'action cinq (5) dinars, majorée d'une prime d'émission de sept (7) dinars.

■ Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 28 160 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

• **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de quatre (04) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Banque Nationale Agricole ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

• **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le

nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

■ Période de souscription

La souscription aux 28 160 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de quatre (04) actions nouvelles pour cinq (05) actions anciennes et ce, du 15/04/2019 au 21/06/2019 inclus.

Passé ce délai et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du 27/06/2019 au 03/07/2019 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé ce 2^{ème} délai et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du 08/07/2019 au 12/07/2019 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les 3/4 de l'augmentation décidée (soit 105 600 000 dinars, correspondant à 21 120 000 actions).

■ Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Banque Nationale Agricole exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 DT, représentant la valeur nominale de l'action majoré de 7 DT de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N°03 025 155 0321 000077 31 ouvert auprès de la BNA – Agence Les Berges du lac conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

2- Augmentation de capital par incorporation de réserves

■ Caractéristiques

- Montant: 3 200 000 DT
- Nombre d'actions nouvelles gratuites: 640 000 actions
- Valeur nominale des actions : 5 DT
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Catégorie : Action Ordinaire

■ Droit d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en Bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinquante cinq (55) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commence à partir du 15/04/2019.

3-Jouissance des nouvelles actions

Les actions nouvelles gratuites (640 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (28 160 000 actions) portent jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2019.





Riche de son expérience et de son savoir-faire, la BNA demeure un acteur incontournable de la réussite personnelle et professionnelle, particulière et nationale et abordera sa 7^{ème} décennie avec une stratégie comportant une forte diversification par métier et s'appuyant sur une vision claire :

Développer en toute sérénité la Banque de Demain avec une ambition de croissance continue et rentable et une responsabilité sociétale valorisante.



L' Histoire d'un Avenir



60^{ans}
d'Histoire

L'Histoire d'un Avenir

www.bna.tn



BNA - Banque Nationale Agricole



BNA - Banque Nationale Agricole

Email : bna@bna.tn

Avenue Mohamed V -1001- Tunis - Phone : +216 71 831 000 / +216 71 831 200